



FAQ

CONTRAT D'ÉTUDE PROSPECTIVE DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE

UNE SESSION DE QUESTION/RÉPONSE EST-ELLE PRÉVUE ?

Il n'a pas été prévu de session Questions/Réponses. Il en sera bien sûr tenu compte lors de la sélection des dossiers de candidature. Afin de garantir la transparence et l'égalité de traitement entre candidats, une FAQ a été élaborée et sera actualisée (cf site UFE).

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DE LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE ÉTUDIÉE ?

Le périmètre de l'étude est celui de la filière électrique, de l'amont à l'aval, représentée par les fédérations co-signatrices (cf descriptif des fédérations joint dans le cahier des charges).

QUEL FORMAT LA RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES DOIT-ELLE PRENDRE (PPT OU DOSSIER WORD) ?

Le format de la réponse est libre et laissé à la discrétion des candidats.

COMMENT SERA ORGANISÉ LA SESSION D'AUDITION ?

Les meilleurs dossiers seront présélectionnés par le comité de pilotage, puis les candidats sélectionnés seront auditionnés le vendredi 08 février. L'audition prendra la forme d'un entretien physique de 30 minutes.

QUELLES SERONT LES MODALITÉS D'ORGANISATION DES ENTRETIENS (INDIVIDUELS, WORKSHOPS, ETC.) ?

A chacun de faire des propositions. Cf objectifs du cahier des charges.

QUEL EST LE BUDGET PRÉVISIONNEL ASSOCIÉ À CHAQUE LOT ?

Le budget prévisionnel global est de 180K, à répartir dans les trois lots prévus : étude quantitative, étude qualitative, communication.

QUELLE DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS ?

La date limite de réception des dossiers est celle du 30 janvier (tampon poste, remise en mains propres avec AR, AR mail).